

# FLASH IMMOBILIER SE

13 Cours du 4 SEPTEMBRE

13500 MARTIGUES

Tél. : 04 42 07 10 12 - Fax : 04 42 07 09 74

E-mail: flash.immobilier@wanadoo.fr

## INDICATIONS POUR LA DECLARATION DES REVENUS FONCIERS 2019

MARTIGUES, le 16/04/2020

M & Mme ESPOSITO Yann

10 traverse du Barri, bat F

06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Madame, Monsieur,

Nous vous communiquons ci-dessous les éléments présents dans nos fichiers vous permettant de compléter votre déclaration de revenus fonciers et se rapportant aux opérations que nous avons effectuées pour votre compte durant l'année 2019. Vous pouvez opter pour le régime MICRO FONCIER si vos revenus annuels fonciers sont inférieur à 15000€ sur l'année.

<b>Immeuble</b>	Adresse	DOMAINE FRASCATI RUE JEAN AUGUSTE RENOIR RESIDENCE CASTELLI ENTREE 17 - BAT B2, 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES
	Nombre de locaux	1 (Réf. 3 301)
	Locataires	GRANDI GILLES
<b>Recettes</b>	211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés	7 033 €
	212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires	0 €
	213 Recettes brutes diverses	0 €
	214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance	0 €
	<b>215 Total des recettes</b> (lignes 211 à 214)	<b>7 033 €</b>
<b>Frais et charges</b>	221 Frais d'administration et de gestion	422 €
	222 Autres frais de gestion: 20€ par local	20 €
	223 Primes d'assurance	198 €
	224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	0 €
	225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	0 €
	226 Indemnités d'éviction, frais de relogement	0 €
	227 Taxes foncières, taxes annexes	0 €
	228 Déductions spécifiques : 0% de la ligne 215	0 €
	229 Déductions pratiquées au titre de l'amortissement	-
	230 Provisions pour charges payées	0 €
231 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de l'année précédente	0 €	
<b>240 Total des frais et charges</b> (lignes 221 à 229 - ligne 230)	<b>640 €</b>	
<b>250 Intérêts d'emprunt</b>	<b>0 €</b>	
<b>RFT</b>	261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250	6 393 €
	262 Réintégration du supplément de déduction	0 €
	<b>263 Bénéfice: ligne 261 + ligne 262</b>	<b>6 393 €</b>